

COMPTE-RENDU REUNION CAFE ASSOCIATIF CINECINEMA n°3

Mardi 9 Juin 2026

30 participants dont quelques nouveaux venus. Un tour de table est demandé afin d'identifier chacun et de le situer dans son appartenance à une des commissions mises en place aux réunions précédentes.

I. INFORMATIONS

- Marc Bécret rend compte de son **contact avec la Mairie**.

Le rendez-vous est fixé au 23 juin. Les travaux ne commenceront pas en juin ; ils ne se feront pas sans consultation avec Ciné cinéma. Le nettoyage du local par CGR n'a pas encore été réalisé.

- Retour sur **le questionnaire** envoyé aux adhérents.

Le taux de réponse est de 20%, ce qui constitue un résultat convenable. 165 personnes se sont exprimées.

61% des répondants affirment vouloir fréquenter le café, de manière régulière ou occasionnelle. Ils envisagent d'y dépenser en moyenne 4 €. Ceci permet d'avoir une idée sur le chiffre d'affaire escompté (environ 14.000 € annuels)

Les jours et horaires privilégiés sont les vendredi, samedi et dimanche, sur des créneaux horaires allant du milieu d'après-midi au début de soirée (15h30 à 20h30 ou 21h).

51 personnes se déclarent volontaires pour y être bénévoles.

Le profil des répondants : 70% féminin ; 45% >70ans ; 2/3 habitants de Périgueux.

- Il apparaît nécessaire de se doter d'un outil numérique de communication dédié au fonctionnement du café. Quel outil choisir : Whats App ? Télégram, Discord ? Ce dernier est connu de certains et a l'avantage d'être utilisable sur PC. A choisir assez rapidement afin de s'assurer que tout le monde reçoit bien les infos et documents. Nécessité d'un modérateur.

II. COMPTE-RENDU de l'avancée des travaux de chaque commission

• **Commission approvisionnement**

La visite au Chat Pline (café associatif de Thiviers) a été très productive.

Il s'avère que les créneaux horaires de 5 heures, prévus initialement, seraient trop lourds. En effet, il faut prévoir un temps de préparation du lieu, ainsi qu'un temps de clôture, ce qui équivaldrait à des plages horaires de 6h pour chaque équipe. Proposer 2 créneaux horaires de 3 heures semble une option préférable. En conséquence, la présence d'un plus grand nombre de bénévoles sera nécessaire pour assurer les plages d'ouverture.

Pour ce qui est des consommations, et tenant compte des réponses au questionnaire, seuls 25% des répondants achèteraient du vin ou de la bière. Il ne semble donc pas utile d'investir dans une tireuse à bière dans l'immédiat. Il est toutefois important de tenir au bio et local afin de se démarquer de l'offre des bars environnants.

Nécessité d'un espace modulable pour répondre à la diversité des activités.

Les échanges avec le Chat Pline ont pointé également la nécessité d'un vestiaire, d'un coffre, de toilettes, d'un cahier de liaison à disposition des bénévoles qui assurent les permanences.

A discuter : comment gérer l'accès aux clefs (code ? boîte à clefs ?)

• **Commission planning**

Une quarantaine de bénévoles s'étaient montrés volontaires pour tenir le café lors du sondage réalisé l'an dernier. Il faudra refaire une sollicitation auprès des adhérents pour en augmenter le nombre.

Il est proposé une réunion de tous les intervenants dès la rentrée de septembre afin de se mettre d'accord sur le fonctionnement.

• **Commission aspect juridique** (v. document spécifique)

Il est primordial de bien étudier les détails du bail, ainsi que les statuts : utilisation de la terrasse, SACEM...

Pour ce qui est de la vente d'alcool : le café associatif n'a pas besoin de licence s'il respecte ces 3 conditions :

- il est réservé aux adhérents
- il est à but non lucratif
- il ne sert que des boissons de catégorie 1 et 3 (= degré d'alcool inférieur à 18°)

Le café est non assujetti à la TVA.

On n'envisagera pas de petite restauration au début.

- **Commission aménagement**, équipement, mobilier

Il est indispensable d'échanger avec les autres groupes pour décider de l'équipement. Celui-ci se fera en fonction de la disposition des lieux, de la surface occupée (nombre de tables et chaises, environ 7-8 au début, mais évolutif). Il faudra rapidement chiffrer, demander des devis, même si on achète d'occasion. Pour les achats, il faudra tenir compte des protocoles existants (développement durable...)

- **Commission informatique**, logiciel de caisse

Le Chat Pline utilise le logiciel Paypal POS (caisse, gestion des stocks, terminal de paiement). D'autres existent avec plus ou moins la même commission (ex. Sum Up). La gestion en est assez simple, mais il faut avoir une liaison Internet. Point positif : la liste des adhérents est accessible sur le logiciel. Les consommateurs de passage sont répertoriés dans un cahier (indispensable en cas de contrôle)

- **Commission identité visuelle, communication**

Plusieurs propositions ont été faites pour le nom du café ; pour les couleurs à privilégier aussi, en veillant toutefois à ne pas trop empêcher la lumière de pénétrer dans les locaux. Un choix définitif sera fait lors des prochaines réunions. La proposition de devanture transmise par Fabien Bassot reste à débattre également. Il est important que le public puisse rapidement identifier la spécificité de ce « café associatif ». Bien garder en tête que le café sera le prolongement de l'association Ciné cinéma : il est donc important que le logo soit présent sur la devanture.

- **Commission charte des lieux**

Le groupe s'est fortement inspiré de la charte du Chat Pline. Pour consommer au café, la réglementation rend obligatoire d'être adhérent :

- soit par adhésion annuelle à Ciné cinéma (25 € actuellement)
- soit par adhésion annuelle uniquement pour le café (10 €) – sujet débattu...
- soit par cotisation en tant que consommateur « de passage » (1€)

Tenir compte du droit à l'image

Élaboration d'un « kit de survie » qui sera remis à chaque bénévole pour parer à tout imprévu (ex conduite inappropriée). Il existe d'ailleurs un protocole mis en place par Jeunesse et Sports qu'on pourra se procurer.

- La **commission lien avec les associations partenaires** n'a pas suffisamment avancé son travail pour en rendre compte à ce jour.

La **prochaine réunion** est fixée au **mardi 16 juin à 10h**